

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Processus de formation et de recherche** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F1.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne					
			<input type="checkbox"/> Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS **Langue(s)** français

Volées :
PT 2025, EE 2025, TP 2025

Semaines 38 à 22
Lundi ou mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

2. **Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
6. **Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.
- Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.
- Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.
- Documenter et s'appropriier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.
- Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.
- Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant·es sont amené·es à développer une posture d'apprenant·es, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Le module F1 est organisé en deux axes :

Axe 1 : Analyse de l'expérience et conception d'un projet de formation pratique

Le premier axe permet aux étudiant·es de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres "expériences" : en quoi un "vécu" peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'expérience, source d'apprentissage ? L'analyse de l'expérience est soutenue par des lectures de textes et une introduction aux courants de l'analyse de l'activité, afin de saisir la complexité des situations professionnelles. La démarche permet d'aboutir à l'élaboration d'un Projet de formation en vue de la Formation Pratique 1 (FP1). Le processus permet également l'introduction des étudiant·es à l'outil portfolio.

Axe 2 : Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire

Le second axe accompagne les étudiant·es vers l'acquisition et la mobilisation d'outils et de méthodes de première importance pour la formation : chercher, traiter et synthétiser des sources bibliographiques et documentaires, d'en produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant aux étudiant·es de construire leurs propres points de vue, argumentés, sur des objets d'étude. Dans cette perspective, les étudiant·es ont également l'opportunité de découvrir et se familiariser avec la bibliothèque et son équipe. La démarche est soutenue par une introduction à l'usage des intelligences artificielles en formation.

Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaires de groupe
- Ateliers bibliothèque.
- Capsules vidéo en ligne.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le dispositif d'évaluation se base sur **les principes de l'évaluation formative** (intermédiaire et non notée) et **sommative** (finale et notée), présents dans les deux axes.

Évaluation formative : Les travaux à réaliser durant les séminaires du module se fondent sur les principes d'implication, d'entraînement et d'interaction entre étudiant·es et enseignant·es. Dans ce processus de formation, la participation active est indispensable à l'enrichissement des réflexions. L'engagement de chacun·e, qui contribue à la dynamique de travail, à l'intégration des notions et à la préparation de l'évaluation sommative, est par conséquent attendu pour atteindre les objectifs du module. Si les travaux ne sont pas réalisés, un malus sera appliqué dans la notation finale.

Évaluation sommative : S'appuyant sur les travaux réalisés durant les séminaires, la validation du module s'organise autour de deux travaux individuels à rendre, placés à la fin du 1er semestre (Axe 2) et la fin du 2ème semestre (Axe 1). La note finale est calculée en fonction de la somme des points obtenus dans chacune des évaluations sommatives (max. 25 pts pour l'axe 1 & 15 pts pour l'axe 2).

Ainsi, la validation du module s'organise, de manière complémentaire, entre les deux axes :

Axe 1

- Évaluation formative : récit d'expérience (oral et écrit).
- Évaluation sommative : conception d'un Projet de formation au service de la FP à partir de l'analyse des expériences (travail écrit individuel), à remettre au plus tard le **mardi 9 juin 2026 à 17h00 (semaine 24)**.

Axe 2

- Évaluation formative : exercice d'écriture.
- Évaluation sommative : examen écrit individuel le **lundi 19 janvier 2026 matin (semaine 4)**

Il est attendu que les travaux soient des productions originales et personnelles. En ce sens, si les étudiant·es font usage d'une intelligence artificielle, ils et elles doivent indiquer les parties du travail concernées, ainsi que les finalités. Des consignes spécifiques seront présentées en début de module pour les deux axes.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant·e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 17 août 2026 à 17h00 (semaine 34)**. En cas de répétition, les points de l'axe 2 restent acquis.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

9 **Bibliographie**

Bibliographie indicative :

Axe 1

Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). *Apprentissage et formation des adultes*. Presses universitaires de France. (lire les pages 139 à 154).

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). L'Harmattan. Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Belin.

Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens").

Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour penser la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux. *European Journal of Science Education*, 24/25, 64-67.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 20-22.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente*, 193, 53-62.

Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. *Pensée plurielle*, 26 (1), 37-51. <https://doi.org/10.3917/pp.026.0037>

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de <https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social>

Axe 2

Boutanquoi, M. (2008). Entre clinique, procédures et contrôle : les tensions de la relation d'aide. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6, 57-68.

Titres des recherches liées :

Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 - octobre 2023)

Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Camille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud, Alexandra Nguyen.

Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de l'activité des praticien·ne·s formateurs·trices HES-SO dans les domaines du travail social et de la santé et conception de modules de formation continue.

Nom de la ou du responsable de module *

GARCIA Stéphanie et NANCHEN Chloé

Descriptif validé le *

26 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Rapports sociaux et inégalités** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F2.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master							
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne					
			<input type="checkbox"/> Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025	
Semaines 38 à 51 Mardi	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capables de/d':

- expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser "les inégalités" et "les rapports sociaux" : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale ;
- associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés ;
- illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap ;
- expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Le module se déroule sur deux axes :

Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénière

Les cours en plénière s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteur-es et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles.
- Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive) : genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme.
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive) : développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de "trouble" et de "handicap".
- Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive) : représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes, préjugés et discriminations.

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et œuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques.

Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Quatre thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse, écologie - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant-es seront réparti-es dans une des quatre thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant-es. L'objectif principal des ateliers est d'articuler les thématiques avec certains concepts présentés dans l'axe 1. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels et/ou de vignettes.

Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant-es.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties obligatoires qui se réfèrent à chacun des axes.

Axe 1 :

Examen écrit individuel sur table sans documentation le **mardi 20 janvier 2026 (semaine 4)**.

Axe 2 :

Travail écrit de groupe à rendre au plus tard le **mardi 13 janvier 2026 (semaine 3)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - un examen écrit individuel sur table qui se déroulera le **mardi 02 juin 2026 (semaine 22)** avec des questions en lien avec les disciplines/approches
 - un travail écrit individuel à rendre le **mardi 26 mai 2026 (semaine 22)** avec une question concernant l'atelier thématique suivi.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts),

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours est disponible sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

DELAY Christophe

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F3.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne					
			<input type="checkbox"/> Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

Volées :
PT 2025, EE 2025, TP 2025

Semaines 38 à 51
Lundi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.
- Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.
- Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.
- Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
- Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
- Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module va permettre aux étudiant-es de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant-es de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traités et discutés avec les étudiant-es lors des ateliers :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'École de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Élaboration de l'information à partir des observations et tentative d'objectiver son point de vue, travail avec des grilles d'observation et construction d'une grille en lien avec le terrain.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation sera organisée en deux parties. La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives à travers un travail individuel pour la partie DPA-PC à rendre au mois de décembre (la date précise sera communiquée lors du 1^{er} jour du module) ainsi que de divers travaux à réaliser pour la partie observation dont les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1^{er} jour du module.

La deuxième partie de l'évaluation se déroulera sous forme d'examen écrit individuel (questionnaire à choix multiple sur Moodle) le **lundi 26 janvier 2026 (semaine 5)**,

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **lundi 8 juin 2025 (semaine 24)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative, ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

9 **Bibliographie**

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

Nom de la ou du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Discipline et profession du travail social** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F4.25	Type de formation *					
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre			
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres			
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps			
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne			
			<input type="checkbox"/> Autres			

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024	
Semaines 38 à 51 Jeudi	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
4. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

- Identifier et contextualiser des définitions du travail social
- Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles
- Identifier les enjeux de l'institutionnalisation et de la production des savoirs du travail social comme discipline
- Contextualiser historiquement le travail social
- Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social
- Comprendre le concept de division sexuée du travail
- Argumenter oralement en public
- Restituer par oral les thèses d'un article scientifique

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Défini aujourd'hui à la fois comme une pratique professionnelle et une discipline, nous aborderons les différents enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, ses valeurs et ses principes, en nous référant tant à son histoire qu'à son présent. Nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel·les du travail social et initierons une réflexion sur la constitution de ce dernier comme discipline scientifique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques, économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social (pour les professionnel·les et les publics), ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Histoire du travail social : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant·es d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20^e siècle.
2. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant·es certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.
3. Théories et discipline du travail social : après avoir situé le travail social plus largement dans l'action sociale et les politiques sociales, le cours reviendra en détail sur la définition internationale du travail social (Association internationale des écoles du travail social et Fédération internationale des travailleur·ses sociales, 2014). Puis, il sera consacré à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline scientifique et plus spécifiquement sur l'institutionnalisation de la discipline Travail social en Suisse.

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant·es offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant·es seront amené·es à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de ladite institution.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant·es (séminaires de lecture et encadrement des étudiant·es pour la préparation de leur présentation orale de groupe)

Travail personnel et de groupe en autonomie

Une demi-journée de travail en groupe en présence de professionnel·les du TS

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **le jeudi 18 décembre 2025 de 8h30 à 12h (semaine 51)**.
- Examen écrit individuel sur table, sans documentation, **le jeudi 22 janvier 2026 de 9h à 12h (semaine 4)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel qui aura lieu **le jeudi 4 ou le vendredi 5 juin 2026 (semaine 23)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Les modalités d'utilisation de l'IA seront précisées durant le module.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

Recherches en lien avec les enseignements du module

Togni, C., Malatesta, D. et Dallera, C. (2016-2017). Entre émancipation et contrôle social : une socio-histoire des centres de loisirs lausannois. Financé par le programme de recherche prioritaire, Ra&D Domaine Travail social, HES-SO.

Togni, C., Malatesta, D., et Meigniez, M. (2019-2021). (Dis)continuités dans le bénévolat féminin : rôle de la professionnalisation sur la participation des femmes (1971-2017). Financé par la Société suisse d'utilité publique (SSUP).

Nom de la ou du responsable de module *

TOGNI Carola

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Cadres éthiques, déontologique et juridique de l'intervention** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F5.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne					
			<input type="checkbox"/> Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024 Semaines 39 à 49 Jeudi et/ou Vendredi	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique et déontologique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant plusieurs formes de raisonnement éthique (conséquentialisme, déontologisme, éthiques des vertus, du *care* et de la discussion).
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant·es à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question : que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant·es sont invité·es à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant·es devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et au droit des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.
- une dimension éthique : les étudiant·es seront invité·es à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.
- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant·es seront invité·es à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant plusieurs formes de raisonnement éthique tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'AvenirSocial*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant·es acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement :

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un·e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant·es sont invité·es à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sous la forme suivante :

- Un examen écrit individuel sur table sur le droit, le **vendredi 23 janvier 2026 (semaine 4)**, intégrant le nombre de points acquis lors d'un QCM à réaliser en cours de module
- Un examen oral de groupe sur l'éthique, **le jeudi 29 janvier 2026 ou le vendredi 30 janvier 2026 (semaine 5)**, tenant compte du nombre de points acquis lors d'un QCM à réaliser individuellement en cours de module

Les modalités d'évaluation seront précisées lors du 1er jour du module et déposées sur Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen écrit individuel sur table relatif au(x) domaine(s) échoué(s) (soit droit et / ou éthique), **le jeudi 4 juin 2026**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a

**Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Remarques

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) par les étudiant-es dans le cadre du module est autorisée en respectant les règles d'utilisation, de citation et de référencement vues dans le cadre du module F1, Processus de formation et de recherche.

Bibliographie

Bibliographie

- AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel·les*. AvenirSocial.
- Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. Dunod (3e éd.).
- Canto-Sperber, M. (dir.) (2004). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Presses universitaires de France.
- Dunod, Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.
- Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.
- Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ?* suivi de *La culture de soi*. VRIN.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.
- Guillod, O. ; Burgat, S. (2018). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn,
- La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Presses universitaires de France.
- Marzano, M. (dir.) (2007). *Dictionnaire du corps*. Presses universitaires de France.
- Meier, P. (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.
- Nussbaum, M. (2020). *Les émotions démocratiques*. Flammarion.
- Ogien, R. (2011). *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine*. Grasset & Fasquelle.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant-es par les enseignant-es.

Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à disposition sur moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

BRÜCKER Oriana et DE MEYER Patricia

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Engagement personnel et professionnel** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.F10.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master							
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne					
			<input type="checkbox"/> Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :
PT 2025, EE 2024, TP 2024

Semaines 41 à 19
Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

2. **Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
3. **Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d':

- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social.
- Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social.
- Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions.
- Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-mêmes, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant·es pourront

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des six thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Émotions-Résonances
- Santé au travail / aux études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera identique :

Le matin :

- plénums : la journée débutera par des apports théoriques en plénum sur les thématiques.
- ateliers-débats : travail en ateliers en petits groupes (~20 étudiant·es) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et coconstruire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plénum.

L'après-midi : en groupe de 20 étudiant·es

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant·es formé·es à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien·nes formé·es au théâtre de l'opprimé·e.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les cinq sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporéité. Les étudiant·es pourront expérimenter, se rendre réceptifs et réceptives à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient·es des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant·es afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur·es travailleur·euses sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant·e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il·elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle. Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant·es est requise.

Un travail écrit individuel faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers-débat
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier. En cas d'absence pour cas de force majeure (par exemple, maladie), la présentation d'une pièce justificative (par exemple, certificat médical) maintient les points des ateliers manqués.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 13 mai 2026 à 8h00 au plus tard (semaine 20)**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit individuel.

Les étudiant·es qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année académique suivante.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant·e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 28 août 2026 à 12h00**

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

(semaine 35).

- Les étudiant·e·s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

Usage de l'IA dans le travail écrit :

Les étudiant·es doivent mentionner en note en bas de page toute utilisation d'outils d'IA dans une ou plusieurs parties de leur travail écrit, que ce soit pour de :

- la rédaction
- la reformulation
- l'explication de concepts
- l'inspiration ou de citation
- la correction d'orthographe
- l'illustration

L'usage de l'IA pour rédiger un document dans son entièreté est interdit.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

L'utilisation de l'intelligence artificielle est admise dans les limites de ce qui est mentionné sous « Modalités d'évaluation et de validation ».

Bibliographie

Lectures obligatoires :

Cifali, M. (2018). Se saisir de l'étonnement. In Cifali, M. *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation* (pp. 241-256). PUF.

Jung, C. (2002). Travail social et créativité. *Pensée plurielle*, 4, 105-120.

Lénel, P. (2011). Théâtre de l'opprimé et intervention sociale. Aux sources de l'éducation ? *Agora débats/jeunesses*, 58, 89-104.

La bibliographie dans son entier sera mise à disposition sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Crédits Libres (CL)** **2025-2030**

Code T.TS.SO359.CL.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO
	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025	
Temporalité variable	

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre
Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences
 Les apprentissages visés et les compétences développées sont spécifiques à l'activité. Les huit compétences du référentiel du PEC (minimum 2) peuvent être mises en œuvre. L'étudiant·e argumente le choix des compétences principales mobilisées dans son projet et évalue leur développement dans le travail de restitution.

La réalisation d'un projet d'intention doit permettre aux étudiant·es d'/de :

- Compléter sa trajectoire de formation en fonction de ses intérêts, par des activités complémentaires aux modules BATS.
- Explorer, de participer et de s'engager dans des collectifs constitués en lien avec le travail social.
- Expérimenter la réalisation et la gestion de façon individuelle du processus complet d'une activité professionnalisante de 3 crédits (gestion de projet).
- Argumenter la réflexion sur les différentes facettes du processus sur la base de ressources externes (minimum 2 notions théoriques référencées APA).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les CL sont effectués de manière individuelle. Le projet personnel est élaboré par l'étudiant·e à partir du document : projet d'intention des crédits libres. Sauf exceptions, c'est l'enseignant·e référent·e de l'axe 1 du module F1 est attribué à l'étudiant·e. L'étudiant·e s'assure de disposer des ressources pour mener à bien l'activité. Des activités de diverses natures sont utilisées dans le cadre du module :

- Engagements associatifs en lien avec le travail social.
- Engagements institutionnels en lien avec le travail social (lieu distinct de la FP).
- Engagements associatifs internes à la HES-SO (HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, autre).
- Participation à des événements académiques hors BATS (congrès, colloques, conférences, réseaux de compétences, formations), dont les liens avec le travail social et la trajectoire de formation sont démontrés.
- L'activité n'est pas partagée avec des personnes de l'entourage proche de l'étudiant·e.

Si le projet s'inscrit dans une activité à laquelle l'étudiant·e participe avant le projet de CL, le projet amène une

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

plus-value à cette activité.

Les 75 heures des CL sont réalisées de manière individuelle. 5h sont allouées aux démarches préparatoires et à la réalisation du projet d'intention. 70h englobent : le travail de préparation des activités, les recherches théoriques, les activités réalisées, l'analyse du sens de l'activité, l'identification des apprentissages effectués, la mise en lien avec les compétences du référentiel TS, et la réalisation des modalités d'évaluation. L'étudiant·e est responsable de la réalisation des CL dans les délais. Elle ou il prend contact avec son·sa référent·e en temps opportun. A titre indicatif, dans le programme de formation, le temps dédié au CL est fixé le mardi de la semaine 38 et les lundis et mardis des semaines 50 et 51 sur des semestres distincts selon les modes de formation, Il est possible de réaliser les CL à d'autres dates, mais ils doivent être réalisés en dehors des périodes d'enseignement des autres modules.

Le « *Projet d'intention des Crédits libres* » permet de définir les contours de l'activité projetée : argumentation de l'intention, choix de l'activité, planification, identification des intentions d'apprentissage, lien avec le référentiel de compétences, ressources théoriques référencées (APA) mobilisées. L'étudiant·e propose des modalités d'évaluation (défense orale, organisation d'un débat, exposition commentée, documents audio visuels, rapport écrit, autre...). Elles permettent d'analyser et d'évaluer les apprentissages effectués et les compétences du référentiel mobilisées dans le cadre de l'expérience. Nous recommandons le dépôt du projet d'intention au plus tard au mois de février de l'année civile durant laquelle les CL doivent être validés. Mais le projet d'intention doit parvenir au référent·e en format Word (nom du fichier : Nom_Prénom_Projet CL) au minimum 3 semaines avant le début de l'activité, et tient compte du délai pour d'éventuelles compléments avant sa validation. L'enseignant·e vérifie si l'activité, la démarche proposée, les références théoriques mobilisées ainsi que les modalités d'évaluation sont pertinentes et cohérentes avec le travail social, les apprentissages, les compétences du référentiel que l'étudiant·e souhaite développer et le cadre général des CL. Lorsque le projet d'intention est validé, les 70h dévolues à l'activité peuvent commencer à être comptabilisées.

L'activité est ensuite réalisée. L'évaluation en vue de la validation a lieu au plus tard au semestre correspondant à la volée de l'étudiant·e selon les modalités négociées avec l'enseignant·e. L'organisation logistique du temps d'évaluation est de la responsabilité de l'étudiant·e.

Pour valider le module, l'étudiant·e justifie d'un engagement correspondant à 75h. Elle ou il renseigne sur le temps consacré et la nature des différentes facettes de l'activité. Il ou elle fournit une preuve de suivi (attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, attestation d'une personne responsable de l'activité, etc.)

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module CL est flexible. L'étudiant·e peut le réaliser dès le premier semestre de sa formation. L'étudiant·e restitue au plus tard son travail de validation selon les délais suivants :

- **Plein temps**, au semestre 5, **soit le 1er décembre 2027**.
- **En emploi**, au semestre 7, **soit le 1er décembre 2028**.
- **Temps partiel**, au semestre 9, **soit le 1er décembre 2029**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant·e doit, selon les indications de l'enseignant·e, soumettre un travail complémentaire au plus tard un mois après l'évaluation, ou réaliser une nouvelle activité CL complète avant le **20 août** de l'année civile suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Un double échec au module Crédits Libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant·e sera tenu·e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

9 Bibliographie

Nom de la ou du responsable de module *

MELLINA Joël

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 - Plein temps** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.FP1PT.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master						
Niveau	Caractéristique		Type de module		Organisation temporelle			
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire		<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement								
<input type="checkbox"/> module avancé								
<input type="checkbox"/> module spécialisé								

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
27 crédits ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

- la partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**
- **un processus de supervision pédagogique est requis**

Volée PT2025

Semestres 1 à 3

Sem. 1 : Automne 2025 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 2 : Printemps 2026 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 3 : Automne 2026 (période de formation pratique 1)

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1 et 2.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » dans le délai imparti
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation pratique.

L'ensemble des échéances sont communiquées en début de recherche de place de FP1 et mises à disposition des étudiant-es sur la plateforme Moodle FP. Elles font référence pour l'ensemble du processus de recherche de place et de la formation pratique.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2026. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2027.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail

- social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 1, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain" (selon annexe 1 aux dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC20 BATS) :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct·es; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration":

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS et/ou de l'institution (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Intégration ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" :

Travail en atelier. Les étudiant·es présenteront et analyseront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de **supervision pédagogique** individuelle ou en groupe afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note attribuée pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise, (l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait réalisé un processus de supervision pédagogique.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1^{er} jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de la HETSLS. Si le ou la RFP demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (cas de parcours particuliers validés par le vice-décanat cursus exceptés). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail de validation écrit individuel à remettre à une **date communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »)

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique seront également interrompues et non validées.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F au module de Formation pratique 1, répétition du module l'année académique suivante y compris les prérequis, la partie « intégration » et la supervision pédagogique.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Bases règlementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats> fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 **Bibliographie**

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116, 33-46.
- Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : Compétences visibles invisibles* Éditions HETSLS
- HES-SO (2020). *Plan d'études cadre 2020. Bachelor of Arts HES-SO en Travail social*. HES-SO. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/projets-de-recherche/detail-projet/le-pec-travail-social-accompagnateur-du-changement>
- Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.

Nom de la ou du responsable de module *

Krafft Matthieu

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle